

EDITO

Au niveau du pôle Ameublement de FCBA, le premier trimestre 2010 a été marqué par :

- le lancement fin janvier du projet « **mob-e-tech** » porté par FCBA et le VIA sur financement du ministère de l'Industrie : l'objectif est de développer un concept de sièges multimédias.
- la poursuite du projet pilote sur l'affichage environnemental en ameublement **PROPILAE**. Une interrogation importante : l'enterrement de la taxe carbone, annoncé par le Président de la République le 24 mars, remettra-t-il en cause l'affichage environnemental imposé par le Grenelle de l'environnement ?
- le dépôt de **nouveaux projets de recherche** en réponse aux appels à projets français et européens.
- la réunion, début février, du Comité d'Orientation Stratégique (**COS**) ameublement : une quinzaine d'industriels représentant les différents secteurs d'activité ont proposé au Pôle ameublement de FCBA des axes de travail pour le moyen terme en matière d'actions collectives et privées.

Enfin, j'attire votre attention sur les conclusions d'une étude commandée par l'AFNOR et réalisée en 2009 sur la contribution des normes au développement économique. Il en ressort que deux tiers des chefs d'entreprises voient la normalisation comme un bénéfice et que le stock de normes contribue pour 0,8 % au produit intérieur brut du pays ...

Les mécanismes de normalisation répondent à quatre enjeux :

- s'ouvrir sur l'extérieur : partager un standard commun de performance revient à réaliser un benchmark permanent du secteur et à rester ouvert sur les pratiques du secteur,
- améliorer la satisfaction des clients : en s'engageant sur un niveau de qualité délivré aux consommateurs, les entreprises améliorent le niveau de leur prestation qu'elle transforme en avantage concurrentiel,
- impliquer l'industrie française dans l'innovation et la création de nouveaux produits,
- motiver et fidéliser les salariés : le processus de normalisation concrétise le discours qualité.

Nathalie BARBE – Directeur du Pôle Ameublement

Le point de la normalisation :

Un bref retour sur la dernière brève de Septembre 2009 :

- Les candidats à la reprise du secrétariat de l'**ISO/TC136 Ameublement** ont été départagés. L'Italie a obtenu ce secrétariat. La conséquence directe sera très certainement la reprise de certains travaux européens au niveau international. Les commissions miroirs françaises correspondantes devront définir leurs intérêts à suivre ou non ces futurs travaux.
- La norme **NF EN 12521 (Meubles – Résistances, durabilité et sécurité – Exigences relatives aux tables à usage domestique)** a été publiée fin novembre 2009.

Les dernières nouvelles :

- La norme **NF EN 581-2 (Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usage domestique, collectif et de camping – Partie 2 : Exigences et essais de sécurité mécanique des sièges)** a été publiée en octobre 2009.
- La norme **NF D 60-050 (Ameublement – Méthodes générales d'essais des finitions)** a été publiée en décembre 2009.
- Le fascicule de documentation d'origine européenne **FD CEN/TR 1335-4 (Mobilier de bureau - Sièges de travail de bureau - Partie 4 : clarifications apportées à l'EN 1335-1:2000 (Dimensions))** a été publié en décembre 2009.
- Le CEN/TC207/groupe de travail 2 « Exigences pour le mobilier de petite enfance » sera animé par la France, par Catherine Follin-Arbelet.
- Un avis publié en novembre émanant de la CSC demande officiellement à la profession de réviser la **XP D 60-020 (Ameublement - Meubles prêts-à-monter soi-même - Prescriptions techniques)**. Un groupe de travail s'est constitué pour réaliser un projet de révision.
- Le 5 mai prochain, aura lieu la 8^{ème} réunion du **GT7 Ameublement** relatif à l'affichage environnemental. Le BNBA est partenaire de ce groupe de travail en assurant le secrétariat.

Le [bilan de situation annuel](#) est téléchargeable sur le site internet de FCBA.

1) Les travaux du Grenelle Environnement (la loi N° 2009-967 du 3/08/09) **Article 40 : Lutte contre la pollution de l'air intérieur et extérieur**

Cet article prévoit pour les meubles un étiquetage obligatoire au 1/01/12 visant les émissions et contenus en polluants volatils. FCBA a organisé le 8/12/2009 une journée pour faire le point à ce sujet ([Télécharger l'article](#) dans FCBA-INFO).

Contact : Marie-lise ROUX – marie-lise.roux@fcba.fr

 Article 47 Affichage Environnemental :

Cet article prévoit de rendre obligatoire l'affichage environnemental des produits de grande consommation au 1/01/2011. Pour avancer sur le secteur de l'ameublement, le groupe de travail GT7 se réunit régulièrement à FCBA pour proposer en 2010 des critères environnementaux à afficher et une méthode de calcul de ces critères. De plus, FCBA mène avec 10 industriels un projet pilote soutenu par l'ADEME. Le prochain GT7 aura lieu le 5 mai 2010. Pour venir participer à cette réunion contactez **Emilie BOSSANNE – emilie.bossanne@fcba.fr**.

 Article 46 Réduction des déchets avec la mise en place d'un cadre réglementaire pour la réduction des encombrants issus du mobilier

Le GT Grenelle 251 animé par l'ADEME doit présenter des travaux mi-2010. Ils seront issus de plusieurs études financées ou co-financées par l'ADEME à savoir :

a) Analyse des gisements, des collectes, des bonnes pratiques existantes en France pour une proposition de 3 ou 4 scénarios contrastés, **b)** Les Bonnes Pratiques dans une dizaine de pays européens le Canada, des états US, **c)** 2 études via les Associations EMMAUS et AMORCE, **d)** une étude FCBA sur les solutions et développements pour une valorisation matière des deux principaux gisements que sont les bois-panneaux et les mousses issus du mobilier ou de la literie.

Contact : Marie-Lise ROUX – marie-lise.roux@fcba.fr

2) Innovathèque : la nouvelle expo « MATERIAUTHERAPY » ou des matériaux qui vous veulent du bien.

Cette exposition a lieu du 1/03 au 06/09/2010 dans le hall d'accueil de FCBA – Paris
[Plus d'infos sur le site de l'Innovathèque.](#)

Contact : Brice TUAL – brice.tual@fcba.fr

3) Opération AGERHAMA en Nord Pas-de-Calais : restitution le 11/06/2010.

Cette opération qui comprend 3 volets : produire propre, un thème environnemental et un volet RH, se termine mi-2010. Les faits marquants seront présentés le 11 juin à Lille. Cependant le travail réalisé sur la substitution des colles néoprènes solvants avec des fournisseurs a été présenté le 19/01/10 en Normandie et le sera le 20/04/10 dans la journée organisée par Véronique Calvez en Bretagne.

Contact : Marie-Lise Roux – marie-lise.roux@fcba.fr

4) Publication de l'écolabel sur les meubles en bois 30/11/2009.

Etablissement des critères écologiques pour l'attribution du label écologique communautaire au mobilier en bois par décision 2009/894/CE de la Commission européenne du 30/11/2009. L'annexe de la décision fixe les critères. [Lien vers la décision](#) 2009/894/CE du 30 /11/2009 (JOUE L 320 du 5/12/2009)

Contact : Valérie Gourvès – valerie.gourves@fcba.fr



Pôle Ameublement – Evelyne LEHMANN
10 Avenue de Saint-Mandé – 75012 PARIS
Tél. : Tél. : 01.40.19.48.07 – Fax : 01.40.19.48.67
e.mail : evelyne.lehmann@fcba.fr
www.fcba.fr

Agenda :

La prochaine **Commission Mobilier du Cetim** aura lieu le 7/04/2010 au Cetiati – Lyon
Contact :
thierry.chancel@cetim.fr

A Noter :

Salon du Meuble à MILAN

du 14 au 19/04/10.

Pour plus d'information
<http://www.eventseye.com/fairs/f-salone-internazionale-del-mobile-2373-0.html>

Le Carrefour du Bois International du 2 au 4/06/10 à Nantes.

Pour plus d'information :
<http://www.timbershow.com/>

Journée Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement « Santé, bien-être et ameublement » le 17/06/10 – Paris 12. Pour plus d'information :

Contact
demarne.ifa@mobilier.com

Consultation des brèves

Les [derniers numéros](#) sont disponibles sur notre site Internet.

FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est consultable en ligne sur un site dédié : www.fcba.info
Ce site vous donne accès à tous les articles mis en ligne et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée. Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.